

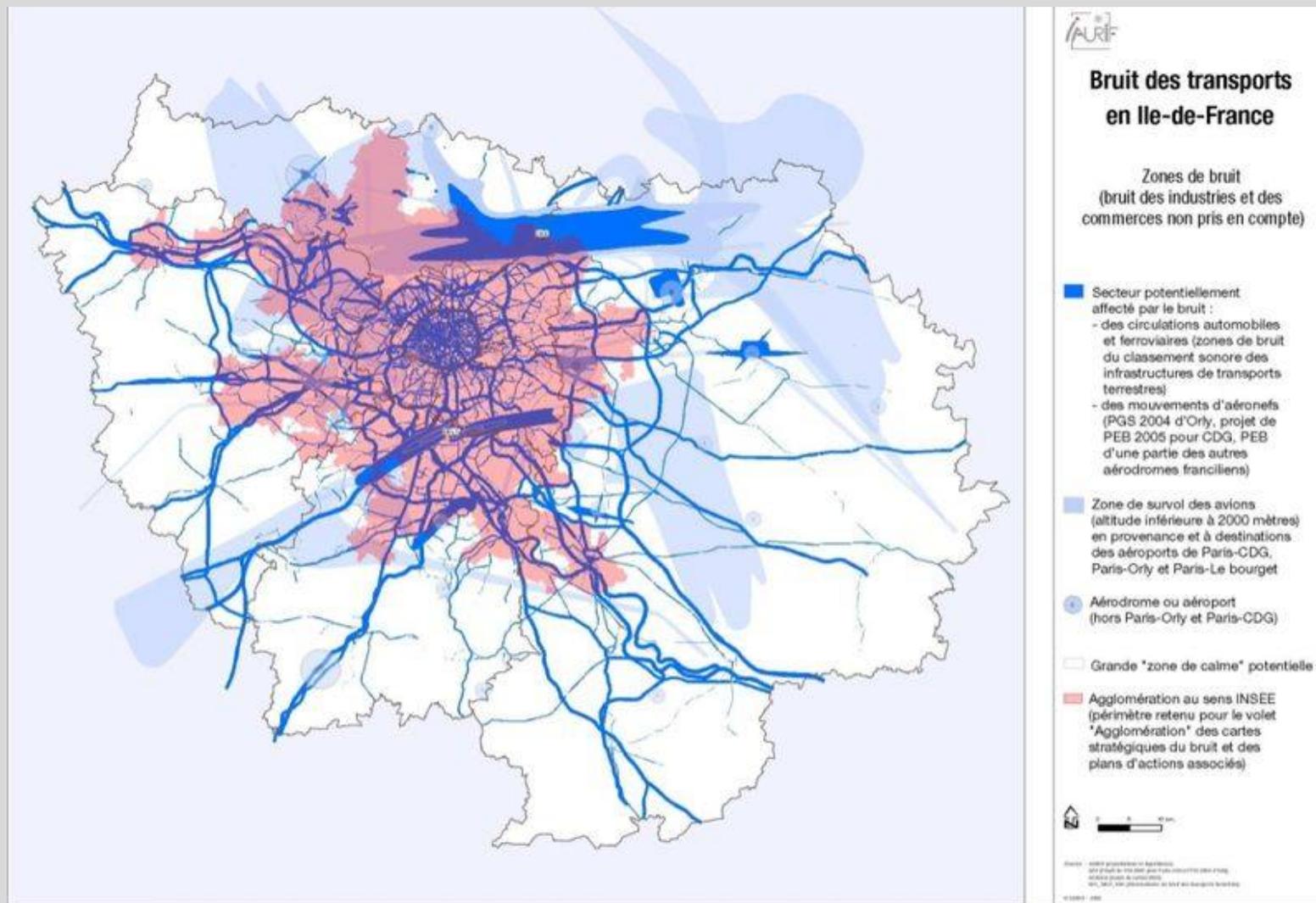
CARTES ET ARGUMENTS (4)

Des indicateurs de développement durable pour la région Ile de France



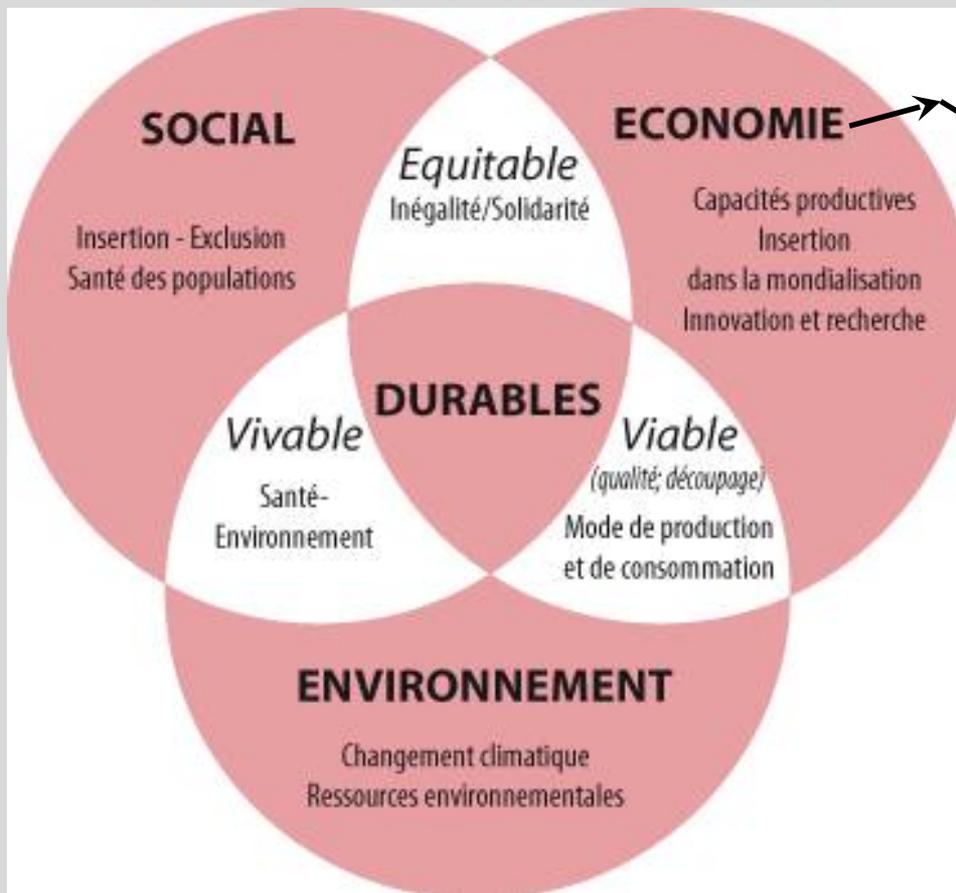


Le bruit : un problème à la fois économique, social et environnemental





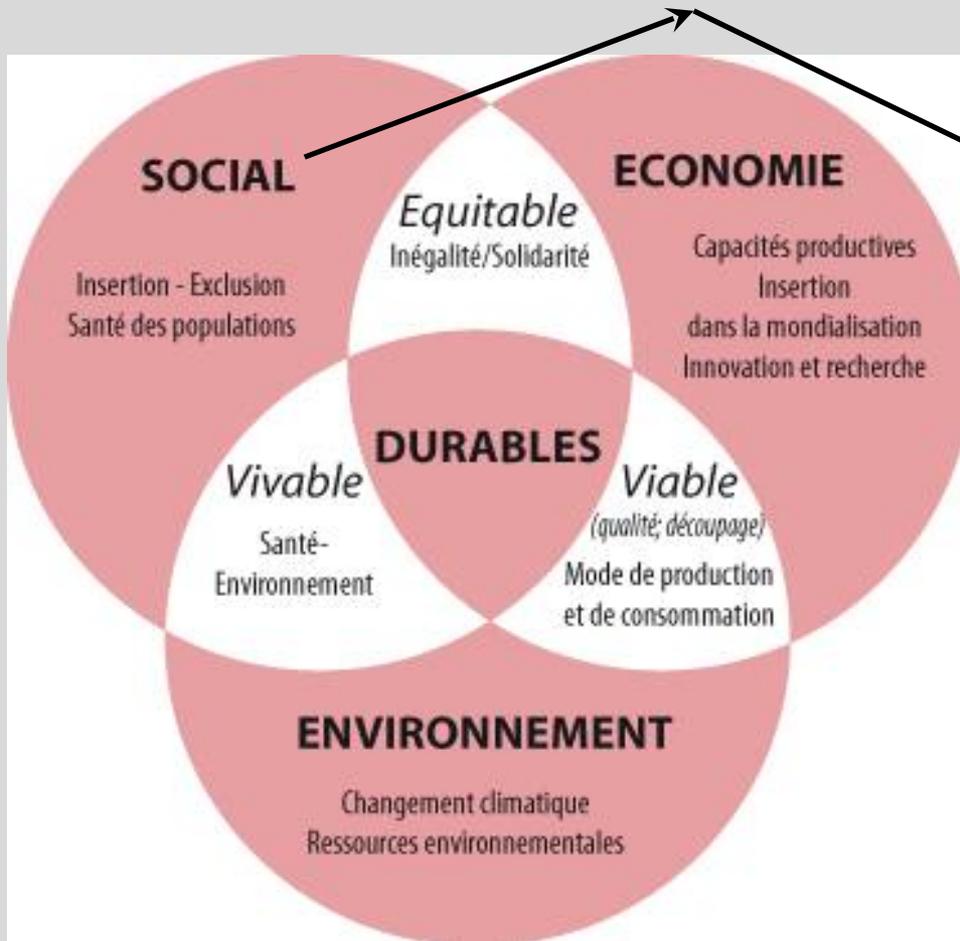
L'exemple du bruit : un problème à la fois économique, social et environnemental



Comment réduire les nuisances produites par les autoroutes et aéroports sans pénaliser l'économie de la région francilienne ?



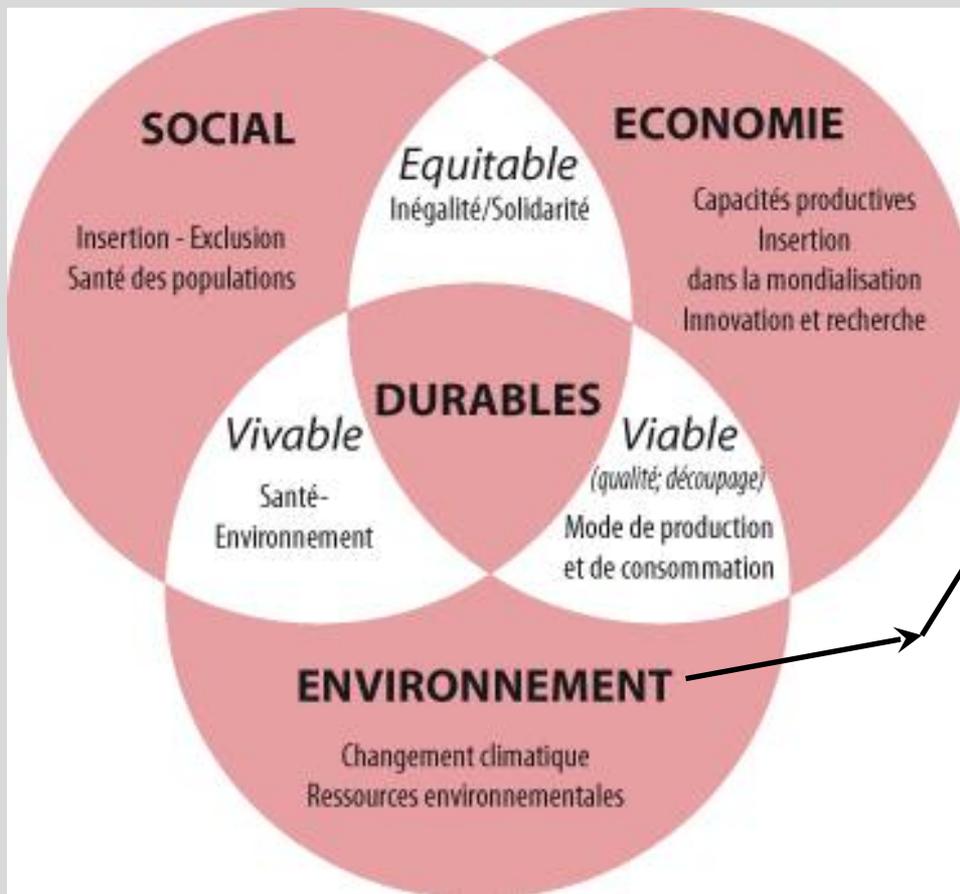
L'exemple du bruit : un problème à la fois économique, social et environnemental



Comment assurer le même degré de protection sonore à tous les franciliens et pas seulement à ceux des quartiers huppés ?



L'exemple du bruit : un problème à la fois économique, social et environnemental



Comment limiter l'impact de la pollution sonore sur l'environnement naturel, notamment les espèces animales sauvages ?



Adopter l'indicateur de développement humain comme critère de performance politique régionale

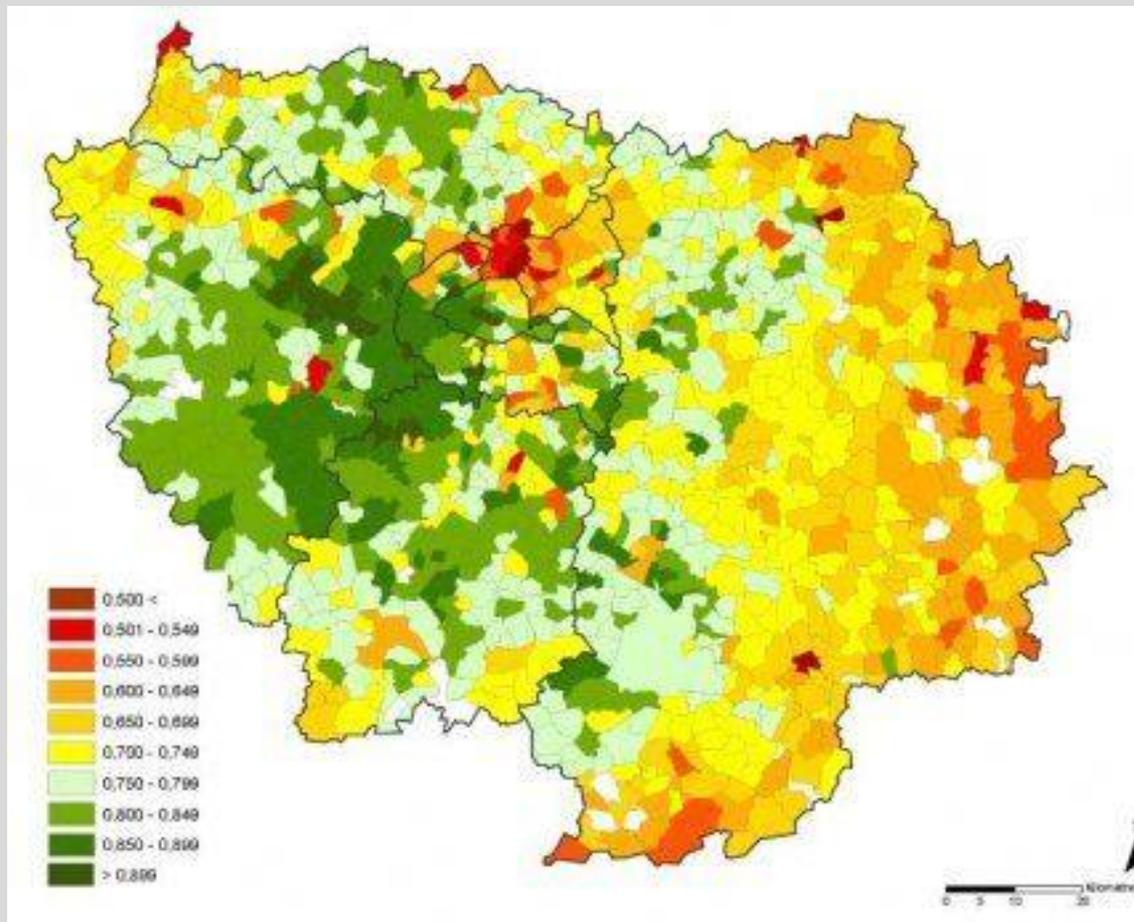
Dimensions du développement humain	Indicateurs choisis	Valeur mini	Valeur maxi	Mode calculatoire des indices (entre 0 et 1)
1. Santé	Espérance de vie à la naissance	65 ans	85 ans	Indice de santé = $(\text{espérance de vie} - 65) / (85 - 65)$
2. Savoir	% pop.>15 ans sortie du système scolaire et diplômée	50%	100%	Indice d'instruction-diplôme = (% pop.>15 ans diplômée - 50) / (100-50)
3. Niveau de vie	Revenu imposable médian des ménages par uc (US \$, PPA)	5000 US\$	25 000 US\$	Indice de niveau de vie = $[\log(\text{revenu médian/uc}) - \log(5.000)] / [\log(25.000) - \log(5.000)]$



$$\text{IDH-2} = (\text{Indice d'espérance de vie} + \text{Indice d'instruction} + \text{Indice de PIB}) / 3$$



Adopter l'indicateur de développement humain comme critère de performance politique régionale





Adopter l'indicateur de développement humain comme critère de performance politique régionale

		Indice santé	Indice éduc. diplôme	Indice revenu	IDH-2 (1999)
1	Paris	0,763	0,772	0,878	0,804
2	Hauts-de-Seine	0,758	0,758	0,880	0,799
3	Yvelines	0,703	0,762	0,886	0,783
4	Essonne	0,733	0,738	0,842	0,771
	Île-de-France	0,733	0,716	0,812	0,753
5	Val-de-Marne	0,740	0,708	0,803	0,750
6	Val-d'Oise	0,720	0,678	0,772	0,723
7	Seine et Marne	0,678	0,688	0,782	0,716
	France métropolitaine	0,685	0,646	0,684	0,672
8	Seine Saint-Denis	0,680	0,570	0,621	0,624